

R. Paris: 28.  
Aug. 1662.

Constantino Huygens  
Lomvius S.

N. 60.

Indolentia mihi, Augoni, negotiorum tuarum mora  
quam si vel Barbaeus ipse vel Auricaeus essim.  
Accusare amicitiam Eae in parte non potis. sedula  
fuit, apud Regem assidua, prope importuna. Libellos  
omnes tuos ipsi videmus. nihil respondit tibi. Treax  
et pristinam mentis, quam juramenti in Regem tenuit,  
tolerandum à se nimirum Auricae; Atri profici,  
mihi Catholicorum. quid agamus? persistat in Eae  
sententia, nec dimovendi ab ea, quidquid instamus,  
poterit. Tu quid consilij capias vide. sed si à Regis  
ore dixeris, nec ego Eabitis, quod amico tuo  
dolibus plurimum, et reges dividere. Itaber ad  
Litterarum tuarum partem principalem.

Maiguel Le retardement de vos affaires me donne  
plus de déplaisir que si j'estoy vray comme  
Hollandois ou Orançois. Vous ne scauriez vous  
plaindre en ceij de mon amitié: elle a esté toute  
diligente, et assidue auprès du Roy, voire quasi  
importune. Je lui ay fait leu tous vos <sup>libells</sup> exhortations.  
et n'ay point eu de réponse. Il s'obstine dans  
le premier sentiment, et mesmes l'a confirmé par  
serment, à scavoir qu'il ne souffrira pas qu'on  
mette un autre Gouverneur que Catholique au Bastion  
d'Orange - que ferez vous? il persiste dans ceste  
résolution, et ne pourra estre diverty, quelque instance  
que nous faisons. Veijer qu'il conviendrait vous vouloir  
prendre. mais, si vous vous éloigner de l'instance  
du Roy, au grand regret de votre ami, vous serez  
obligé de partir sans rien faire. C'est ce que j'ay  
fin à la principale partie de vos lettres.

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*